

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 MARS 2013

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN

Procurations : Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Sophie WAKEFORD

Date convocation : 15 mars 2013

N° 2013-023

Objet : Remboursement sinistres par Groupama
Rubrique : 7.6.1.

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que :

- Suite aux dégradations survenues au Tennis Club le 16 mai 2012, Groupama a procédé au remboursement de **1349,08€** correspondant au remplacement des vitres brisées
- Suite aux dégradations survenues au Centre social le 24 mai 2012, Groupama a procédé au remboursement de **546,21€** correspondant à la réparation des vitres brisées
- Suite au dégât des eaux survenu à la crèche située à la Douëra, Groupama a procédé au remboursement de **998,90€**, correspondant à l'intégralité de la facture de la réparation des dommages
- Déduction faite de la franchise contractuelle de 251,70€, Groupama a procédé au remboursement des **465,90€** d'honoraires d'avocat au titre de la protection juridique dans le cadre de la procédure opposant la commune à M. Dumont

Après avis favorable de la commission finances du 12 mars 2013,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

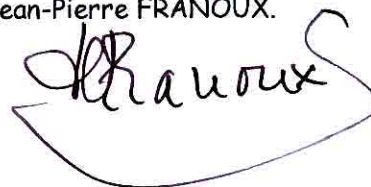
- **ACCEPTE** les indemnisations des sinistres précités,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces de règlement.

Date : 21 mars 2013

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 26 mars 2013

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
054-215403395-20130321-2013-023-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/03/2013